



PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 15 septembre 2014 à 20h00

Présent(e)s :

- M. Alain Forestier, Président
- Mmes Dominique Bernardet, Myriam Delavy, Annick Deshayes, Stéphanie Downing, Véronique Hirsch et Brigitte Schneider-Bidaux, conseillères municipales
- MM. Olivier Bahon, Jean Berthet, Marc Botbol, Lionel Courbat, Jean-Jacques Duquesne, Thomas Jordi, Jean-Louis Kaiser et Joseph Menu, conseillers municipaux
- MM. Potter van Loon, Maire
Guy Lavorel, adjoint
Olivier Niederhauser, secrétaire

Excusés :

- MM. Sébastien Bourqui et Stéphane Sizonenko, conseillers municipaux

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2014
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Décisions de l'Association des Communes Genevoises (ACG) sujettes à opposition des Conseils municipaux : Décisions diverses de l'ACG du 18 juin 2014, selon liste annexée
5. Propositions individuelles et questions.
6. Huis-clos : demandes de naturalisations.

M. Forestier, Président, ouvre la séance à 20h00 et donne lecture de l'ordre du jour qui n'appelle pas de remarques. Il annonce que M. Sizonenko est excusé et M. Courbat signale que M. Bourqui soit arrivera en retard, soit sera absent.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2014

Ce procès-verbal est approuvé, sans remarques, avec remerciements à son auteur.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

Exposition de M. Gilbert Mazliah : M. Forestier signale que les conseillers et conseillères ont trouvé sur leurs places une invitation de M. Mazliah, peintre troyennais, pour son exposition « Marche au milieu de la vie » ainsi que pour la présentation du livre du même nom, qui auront lieu du 19 septembre au 12 octobre à la villa Dutoit au Grand-Saconnex.

Pétition du comité Stop TISA Genève : le Président donne lecture d'un courrier de ce comité et de quelques extraits de la pétition jointe, documents adressés à tous les Conseils municipaux des communes genevoises. S'agissant d'un sujet assez complexe (négociations du gouvernement suisse, avec une cinquantaine d'autres pays, sur l'Accord sur le commerce des services ACS ou TISA), M. Forestier indique que le courrier et la pétition seront envoyés aux membres du Conseil pour qu'ils puissent en prendre connaissance et, s'ils le souhaitent, revenir sur ce sujet lors d'une prochaine séance.

Inauguration de la césure « vert-bleu » des serres des Marais : le Président rappelle que le jeudi 25 septembre aura lieu, à la route des Tournettes, l'inauguration de cette césure réalisée dans le cadre de la construction des serres de M. Cudet. Les conseillers et conseillères municipaux intéressés ont pu s'inscrire auprès de la mairie.

Election complémentaire d'un adjoint au Maire : M. Forestier rappelle également que cette élection, qui fait suite à la démission de M. Yves Meynard, aura lieu le 28 septembre prochain.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Potter van Loon, Maire :

Pour cette séance de la rentrée, M. van Loon commence par donner un aperçu des travaux et des nombreux dossiers étudiés par la Mairie durant l'été :

- **Ecole :** différents travaux et aménagements ont été étudiés avec la directrice et le corps enseignant et certains ont déjà été réalisés (réparation de pupitres, peinture de classes, etc.).
- **Chauffeur du bus scolaire :** la Mairie est à la recherche d'un chauffeur pour conduire les élèves à la piscine, deux fois par mois, et une solution a peut-être été trouvée.
- **Stationnement dans la commune :** une réglementation du parking souterrain, qui est trop souvent occupé par des voitures garées pour de longues durées, est à l'étude, de même qu'une réglementation du stationnement dans les environs du parking.
- **Stationnement des remorques et camping-cars au chemin de Saussac :** une solution est en vue afin que de tels véhicules ne soient plus garés en permanence sur les places de parking du chemin de Saussac.
- **Routes communales :** divers travaux de réfection des routes ont été effectués ou vont l'être prochainement.
- **Inforadars :** un radar indicateur de vitesse loué au TCS a été mis en place durant deux semaines à la route de Pierre-Grand et à la route de Troinex et la Mairie va proposer, dans le cadre du budget 2015, l'acquisition d'un tel appareil.
- **APM :** les contacts avec une commune voisine se sont poursuivis afin de pouvoir, peut-être cette année encore, bénéficier des services d'APM sur le territoire de notre commune.

M. van Loon poursuit en faisant les communications suivantes :

Dates des élections communales 2015 : le Conseil d'Etat a fixé les dates définitives des élections des conseils municipaux et des exécutifs communaux du printemps prochain :

- **Dimanche 19 avril 2015 :** élection des conseils municipaux et 1^{er} tour de l'élection des exécutifs.
- **Dimanche 10 mai 2015 :** second tour de l'élection des exécutifs.

Les délais pour le dépôt des listes sont les suivants : **lundi 2 février 2015 avant midi** pour l'élection des conseils municipaux et pour le 1^{er} tour de l'élection des exécutifs et **mardi 21 avril 2015 avant midi** pour le second tour de l'élection des exécutifs.

Vente des terrains Duvernay aux Crêts : M. van Loon annonce que la Mairie a été informée, durant l'été, que ces terrains ont été vendus à une société d'investissement. L'Exécutif ne possède pour l'instant pas d'autres renseignements au sujet de cette société, ni concernant ses projets par rapport à la parcelle des Crêts.

Arrêt de bus au chemin Jacques-Ormond : la Mairie a rencontré ce jour le propriétaire de la parcelle voisine, M. Laverrière (qui était absent de Genève durant tout l'été), afin d'étudier avec lui les solutions envisageables pour améliorer la visibilité et la sécurité des usagers de cet arrêt de bus. Après avoir rappelé que son père avait donné à la commune, en 1957, le terrain nécessaire à l'aménagement de cet abri, M. Laverrière s'est déclaré ouvert à différentes solutions (taille ou remplacement de la haie par exemple) et M. van Loon souhaite en parler avec M. Menu en fin de séance.

Aménagement d'un abri-bus à la route d'Annecy : les travaux d'aménagement d'un abri-bus et de plantation d'une haie à la route d'Annecy, pour lesquels le Conseil a voté un crédit de CHF 38'000.- lors de la séance du mois de juin, se dérouleront entre fin septembre et début octobre. La pose de l'abri-bus est prévue le mardi 7 octobre.

Inauguration des travaux de renaturation de la Drize : M. le Maire rappelle que jeudi 18 septembre aura lieu, dès 11h30, une présentation des travaux de renaturation de la Drize réalisés dans le secteur de la Grand-Cour, en présence notamment de M. Luc Barthassat, Conseiller d'Etat. Tous les conseillers/ères sont les bienvenus/es à cette manifestation et à la réception qui suivra, qui est offerte par le Service de renaturation des cours d'eau.

Projet de club-house de la zone sportive : M. van Loon se réfère à ce projet, qui est en suspens pour l'instant en raison de son coût assez important. La Mairie a travaillé durant l'été, avec l'architecte, sur une modification éventuelle du projet dans le but de trouver des économies, mais cette solution n'est pas satisfaisante et ne permet qu'une faible baisse du coût.

Les fondations (sous-sol) d'une telle construction représentant une partie importante du coût, l'idée est venue d'ajouter une activité dans ce bâtiment afin de le rendre plus « rentable » et cette activité pourrait être une crèche. Cette solution aurait différents avantages : répondre à un besoin qui sera réel dans quelques années, situation centrale et bien adaptée, possibilité de profiter du restaurant du club-house pour les repas des enfants, etc.

Afin d'aller un peu plus loin dans l'étude de ce projet, la Mairie va rencontrer prochainement des représentants de la société Amalthée, qui est spécialisée dans l'étude, la réalisation et la gestion de structures de la petite enfance en Suisse romande. Des informations seront bien sûr fournies à la commission en charge de ce dossier lorsque la Mairie disposera de suffisamment de renseignements.

Communications de M. Guy Lavorel, Adjoint :

Production théâtrale d'Alain Carré « Dali ou le journal d'un génie » du 5 septembre : M. Lavorel revient sur cette manifestation organisée avec la Ville de Genève, dans le parc de la Mairie. Ce bel événement destiné à honorer le travail de Malbine, qui était présente, a eu un très beau succès et les personnes qui ont répondu à l'invitation (env. 150) ont beaucoup apprécié le cadre du parc de la Mairie et la production d'Alain Carré.

Prochaines manifestations : M. Lavorel rappelle les dates des prochaines manifestations qui auront lieu dans la commune :

- Samedi 20 septembre : 16^e édition du tournoi de l'Agorespace. La Mairie encourage les conseillers à aller encourager tous les participants et à donner un coup de main, en fin de journée, pour le service de l'apéritif et les rangements.
- Jeudi 25 septembre à 18h30 : Apéritif culturel à la Ferme Rosset, à l'occasion des expositions de Madame Anne Pellegrini, céramiste et de Monsieur Jacques Stern, peintre
- Samedi 4 octobre : marché campagnard d'automne, où les membres du Conseil seront invités comme d'habitude à tenir le stand de fruits et légumes.

En ce qui concerne le tournoi de l'Agorespace, M. Duquesne, président du Comité d'organisation, confirme que les conseillères et conseillers municipaux sont les bienvenus pour assister aux joutes sportives et encourager les participants. Il relève que cette année, le nombre d'équipes inscrites est

un peu moins élevé et il rappelle que, pour l'année prochaine, chacun peut s'inscrire et participer à ce tournoi dans un esprit convivial.

Mme Schneider-Bidaux signale que les 3, 4 et 5 octobre aura lieu également le Festival Assemblage'S. M. Lavorel confirme que cet événement culturel important de l'automne est toujours fortement soutenu par la commune et M. van Loon annonce que cette année, les autorités de la commune française de Bossey ont été invitées à la réception et à la soirée du 3 octobre, avec celles de Troinex, ce qui permettra à chacun de faire connaissance.

M. Forestier revient sur l'information donnée par M. van Loon concernant le stationnement des remorques et des camping-cars et il demande si l'emplacement prévu sera également destiné aux voitures d'entreprises qui se garent à Troinex. M. le Maire répond que dans un premier temps, ce parking sera réservé aux remorques qui gênent le plus, mais que par la suite, une demande sera faite à la Direction générale des transports (DGT) afin de pouvoir interdire le stationnement de remorques et des camping-cars sur toute la commune. Il confirme par ailleurs que ce parking sera payant et qu'il se trouve au chemin des Tournettes. Par ailleurs, en réponse à M. Courbat qui demande s'il est possible de s'inscrire pour obtenir une place, M. van Loon répond par la négative, la quinzaine de places disponibles étant pour l'instant réservées aux véhicules « gênants » comme il vient de l'expliquer.

4. Décisions de l'Association des Communes Genevoises (ACG) sujettes à opposition des Conseils municipaux : Décisions diverses de l'ACG du 18 juin 2014, selon liste annexée

Le Président donne lecture de la liste des diverses décisions prises par l'ACG le 18 juin 2014 (voir annexe 1) et relève que le montant total des dépenses votées représente le montant conséquent de plus de 14 millions.

M. Niederhauser rappelle brièvement le fonctionnement du Fonds intercommunal, dont le but est de mieux répartir entre toutes les communes certaines activités d'importance régionale ou cantonale. Ce Fonds est alimenté chaque année par un montant de 23 millions, selon une répartition basée sur la capacité financière de chaque commune.

MM. van Loon et Lavorel ajoutent que chaque projet financé par le Fonds doit avoir un intérêt intercommunal évident et que les demandes de soutien sont examinées par 3 instances successives : le comité du Fonds, puis le comité de l'ACG et enfin l'assemblée générale de l'ACG qui prend ses décisions sur la base des préavis des deux comités.

La parole n'est plus demandée sur ce sujet et il n'y a pas d'opposition aux différentes décisions prises par l'ACG.

5. Propositions individuelles et questions.

Inforadars : M. Jordi demande si la Mairie peut communiquer aux conseillers municipaux les résultats des contrôles et des comptages effectués aux moyen des radars fournis par le TCS. M. van Loon confirme que ces informations seront fournies dès que la Mairie les aura reçues.

Remerciements du Cycle de Drize : Mme Hirsch remercie la Mairie, au nom de la Direction du Cycle, pour la possibilité donnée aux jeunes de venir régulièrement servir lors des repas du mercredi des aînés (ce qui permet de financer les voyages d'étude) ainsi que pour le prêt des gobelets réutilisables lors de certaines manifestations.

Commission travaux et bâtiments : Mme Bernardet demande si cette commission se réunira bientôt afin de parler du problème de l'éclairage à améliorer sur certains chemins et en particulier au sentier des Eclaireurs.

M. van Loon répond que ce sujet sera bientôt traité, mais il rappelle qu'il y a eu l'été et les vacances scolaires, période durant laquelle les commissions ne sont en principe pas convoquées. Par ailleurs, comme il l'a relevé en début de séance, la Mairie n'a pas chômé durant ces dernières semaines,

mais il confirme que la demande relayée par Mme Bernardet est tout à fait légitime et qu'elle sera bien sûr étudiée.

La parole n'étant plus demandée, le Président prononce le huis-clos pour le point suivant.

6. Huis-clos : demandes de naturalisations

Les deux demandes de naturalisations suivantes sont soumises au Conseil municipal :

M. Michele Isabella Valenzi, né en 1979, de nationalité italienne : après présentation du dossier et réponse aux questions, cette demande est acceptée par 12 OUI et 3 abstentions.

M. Xavier Bernard Michel Kemlin, né en 1957 et son épouse, Mme Clémence Marie Catherine Kemlin nées Balay, née en 1964, tous deux de nationalité française : après présentation du dossier et réponse aux questions, cette demande est acceptée par 14 OUI et 1 abstention.

Le Président lève la séance à 20h55.

Le Président
Alain Forestier

Le Secrétaire
Olivier Niederhauser

Un membre du Conseil municipal :

Décisions de l'Assemblée générale de l'ACG du 18 juin 2014 :

- Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la participation 2015 du Fonds intercommunal aux subventions d'investissement octroyées à la création de places de crèche, pour un montant de Fr. 5'000.- à chaque nouvelle place de crèche créée.
- Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la participation du Fonds intercommunal au financement 2015 du Bibliobus, pour un montant de Fr. 590'000.-.
- Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la participation du Fonds intercommunal au financement 2015 de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de Fr. 1'000'000.-.
- Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la participation du Fonds intercommunal au financement 2015 de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de Fr. 300'000.-.
- Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la participation du Fonds intercommunal au financement 2015 du co-financement de la relève sportive pour un montant de Fr. 600'000.-.
- Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la participation du Fonds intercommunal à la subvention 2015 octroyée à la Ville de Genève en faveur du Grand Théâtre pour un montant de Fr. 2'500'000.-.
- Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative au financement d'investissements informatiques généraux, pour un montant de Fr. 1'650'000.-.
- Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la participation 2015 du Fonds intercommunal aux charges de fonctionnement du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), pour un montant de Fr. 6'055'000.-.
- Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la participation 2015 du Fonds intercommunal au financement des investissements informatiques du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), pour un montant de Fr. 400'000.-.
-